

B.A BA DE LA COMPTABILITE

Durée

4 jours

Public concerné

Chefs d'entreprise (artisans, commerçants...), conjoints, salariés, Tout public

Prérequis

Aucun prérequis
Eligible au CPF

Nombre de participants

8 à 10 stagiaires
A déterminer si formation intra-entreprise

Tarif*

• Artisans et conjoints :

35 Euros/stagiaire, à la charge de l'entreprise, à verser au moment de l'inscription.

• Salariés et autres publics :

245 Euros par stagiaire,
Prise en charge possible par les organismes de financement de formation (OPCO, Pôle Emploi, selon statut)

• Formation intra entreprise :

Devis sur demande

*Se renseigner pour connaître les conditions de financement de la formation

Dates et lieu de formation

Pour 2021 :

J 08 & 15/04 et L 19 & J 22/04

J 09 & 16/09 et J 23 & J 30/09

Nous consulter pour date à venir

Formation proposée à Blois
Possibilité de cours en ligne

En savoir +

Chambre de Métiers et de
l'Artisanat Centre Val-de-Loire
16 rue de la Vallée Maillard
41 018 BLOIS Cedex

Isabelle AUTRET
☎ 02 54 44 65 67

formation-continue@cma-41.fr
iautret@cma-41.fr

► Objectifs

Débuter sereinement en comptabilité

► Objectifs pédagogiques

- Comprendre les principes et les mécanismes
- Aborder l'organisation des travaux comptables
- Enregistrer les écritures
- Etablir sa déclaration de TVA

► Programme

Les concepts de la comptabilité générale

Les notions de compte, de partie double, de débit / crédit

Les principaux types de comptes

La nature des comptes et leur utilisation

La structure du plan comptable général

Comprendre le fonctionnement des états comptable

Le compte de résultat (CR) : La présentation des produits et des charges

Le bilan comptable ou la synthèse de l'entreprise

L'actif de l'entreprise

Le passif de l'entreprise

L'annexe permettant d'apporter des informations sur le CR et le bilan

L'organisation comptable et la tenue de la comptabilité

Les pièces et documents comptables au quotidien

La saisie comptable des opérations courantes et l'enregistrement des pièces

Les outils de la chaîne comptable

Les journaux pour retracer la chronologie des échanges

Le grand livre permettant d'identifier les différents comptes

La balance pour identifier les soldes débiteurs et créditeur

La clôture comptable ou l'arrêté des comptes

L'établissement de la liasse fiscale

Notions comptables d'achat et de vente

La TVA et sa comptabilisation

Introduction à la comptabilité Tiers

Les principaux ratios de gestion

Les ratios d'activité

Les ratios de rentabilité

Les ratios de solvabilité

Les ratios de liquidités

► Formateur / Accompagnateur

Johann SALIN, est titulaire d'un DUT GEA et d'un DSCG. Après une première partie de carrière dans un cabinet d'expertise comptable puis en tant que directeur administratif et financier, il s'est forgé une expérience en gestion, communication et management pendant 20 ans avant de devenir formateur.

Handicap

Réfèrent handicap
du centre de formation :

Christophe BOURGUIGNON
02 54 74 57 26
c.bourguignon@cfa41.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

ORGANISME DE FORMATION

Chambre de Métiers et de
l'Artisanat
Loir-et-Cher

N° SIRET :
130 027 980 00056

Numéro d'activité :
Enregistrement sous le numéro
24450381045.

N° Datadock :
0087513



► Méthodes et moyens pédagogiques

Formation/Action qui propose une alternance d'apports théoriques, et des cas pratiques nécessaires pour atteindre les objectifs de la formation. De nombreux exemples d'outils permettent une application immédiate des techniques comptables. L'apport théorique de connaissances est fait à partir d'une étude de cas en rapport direct avec la réalité économique d'une entreprise.

► Document remis

Un support de cours sur les outils et les méthodes est remis à chaque participant via DropBox. Documents numériques accessibles pendant 3 mois après la fin de la formation.

► Indicateur de performance

Les retours sur enquêtes de satisfaction stagiaire

► Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien **individuel est proposé** pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté.

Il est remis à chaque futur stagiaire un **programme détaillé**, les dates, les conditions financières de la formation, un bulletin d'inscription ou une convention de stage.

• **Une fiche de positionnement est complétée en amont** pour chaque futur stagiaire,

pour identifier son parcours passé, définir son objectif, positionner ses attentes afin de personnaliser et individualiser la formation. Ce questionnaire est ensuite confié au formateur.

Toute information demandée à un stagiaire a un lien direct avec la formation et **reste confidentielle**.

► Prise en compte de l'appréciation du candidat

Lors de la dernière séance de la formation il sera demandé à chaque stagiaire de compléter une **enquête de satisfaction** sur le déroulement de la formation. Avec l'appui externe de la société **Horizontal Software un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours **puis un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation.

► Evaluation des acquis de formation

A la fin de la formation il est remis **une attestation** pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de « être capable de ». Elle **mesure les capacités développées en formation**, qui pourront être mises en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

► Suivi post-formation

Un suivi individuel peut être proposé. Le formateur intervient pour vous aider à mettre en place les outils et les méthodes étudiés (devis sur demande).

Pour aller plus loin, inscrivez-vous aux formations :

« Etablir son bilan comptable et son compte de résultat et
« Tenir sa comptabilité avec EBP ».

► RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Votre conseillère : Isabelle AUTRET ☎ 02 54 44 65 67
iautret@cma-41.fr